



Paris le 16 décembre 2025

Comité Social d'Administration de Service Central de Réseau
Réunion du 16-12-2025

ORDRE DU JOUR

- 1) Transfert de la mission interministérielle "France Recouvrement" à la DGFIP (sous-direction GF2)
- 2) Création d'une Mission Aides de l'État au sein de 2FCE
- 3) Projet de réorganisation de la Direction des Projets Numériques
- 4) Changement de positionnement de la Mission Green IT à la DTNum
- 5) Questions diverses
 - Point relatif à un potentiel projet de réorganisation au bureau SI3 qui impacterait les équipes Hébergement de certains ESI*
 - Déménagements dans les services centraux*
 - Calendrier du dialogue social*

-----oooOOOooo-----

Après la lecture des liminaires par les organisations syndicales, l'administration apporte les éléments suivants.

En réponse à **Solidaires Finances Publiques** concernant le Plan d'amélioration des conditions de travail et de prévention des risques suicidaires et les conditions de vie au travail à la Direction générale, et en particulier à la DLF en cette période de débats budgétaires à l'Assemblée Nationale, **l'administration** indique qu'elle a bien fait remonter son alerte sur la pression très importante à la DLF ainsi que dans l'ensemble des services de la direction générale et sur les conséquences en termes de risques psycho-sociaux. Elle précise qu'à la DLF en particulier, la volonté de mobiliser au minimum les équipes durant les week-ends prévaut.

Concernant le Plan d'amélioration des conditions de travail et de prévention des risques suicidaires et aux conditions de vie au travail et aux suicides, **l'administration** ajoute que la Directrice générale est particulièrement attachée à la prévention du risque suicidaire et qu'elle a renouvelé son message tant aux responsables territoriaux qu'aux responsables des services centraux et que l'alerte est également rappelée lors des CODIR. Elle ajoute que le Cabinet communication est confronté au premier plan à tous ces sujets et qu'il travaille en étroite collaboration avec le bureau RH Conditions de vie au travail.

S'agissant des remarques de **Solidaires Finances Publiques** sur le déménagement au XYLO, **l'administration** répond que ce déménagement est suivi en lien avec le Secrétariat général (SG) et que toutes les réponses seront apportées aux interrogations des représentants du personnel.

Sur les observations relatives au transfert de la Mission France Recouvrement à la DGFIP, **l'administration** indique que la Mission est effectivement reconduite. Un gros travail est accompli avec le SG avec un souci tout particulier sur les points RH.

Concernant les remarques sur l'Intelligence Artificielle (IA) à la DGFIP, **l'administration** indique que la Directrice générale a la volonté de limiter les effets de l'IA sur les emplois à la DGFIP, mais que l'IA doit être une aide.

En réponse aux remarques de **Solidaires Finances Publiques** qui s'est étonné du fait qu'aucun CSA-SCR n'était initialement prévu en décembre 2025 et qui a demandé si l'intention de l'administration était de ne jamais présenter tous les sujets de réorganisations à l'ordre du jour dans aucun CSA-SCR, **l'administration** répond qu'elle a accepté d'inscrire à l'ordre du jour le point dont l'ajout avait été demandé par Solidaires Finances Publiques et appuyé par la CGT relatif aux rumeurs de réorganisation au bureau SI3.

1) Transfert de la mission interministérielle "France Recouvrement" à la DGFIP (sous-direction GF2)

L'administration présente le projet de transfert de la Mission interministérielle "France Recouvrement" à la DGFIP, avec un rattachement prévu à la sous-direction GF2. Elle explique que la Mission développe et maintient le « portail pro » et que la mission s'éteint au 31/12/25, mais que cela n'efface pas pour autant l'intérêt du portail pour les usagers et que cela nécessite un fonctionnement plus pérenne. La décision a donc été prise collectivement de transférer la mission et le développement du portail à la DGFIP.

L'administration précise qu'il n'y aura pas déménagement et que les équipes restent au même endroit et travailleront dans les mêmes conditions qu'actuellement. Elle ajoute que les postes vacants seront bien pourvus, à effectifs inchangés

Pérennité de la Mission

Solidaires Finances Publiques demande si la Mission qui sera rattachée à la sous-direction GF2 ne sera jamais fusionnée au sein des bureaux de GF2 et s'interroge sur sa pérennité.

L'administration explique que la Mission Rationalisation des Réseaux Publics du Recouvrement (MRRPR) n'est plus rattaché à GF2, mais directement au chef de service et que, de son côté, la Mission France Recouvrement a une vocation pérenne à GF à ce jour.

Disparition du Pôle Partenariat et Communication

Solidaires Finances Publiques s'interroge sur la disparition dans le futur organigramme du Pôle Partenariat et Communication.

L'administration indique que c'est la responsable de la Mission qui est directrice de ce pôle et qu'avec le rattachement à la DGFIP, qui dispose elle-même d'un service de communication, le Cabinet Communication, les missions de communication seront déléguées à ce dernier. Ceci permet aux équipes de se recentrer sur leur métier. Cela permettra en outre d'assurer la cohérence de la communication de la Mission avec celle de l'ensemble de la DGFIP.

Délais de séjour

Solidaires Finances Publiques s'inquiète sur la situation des agent·e·s concerné·e·s et demande la confirmation qu'elles et ils ne seront pas soumis·e·s à un nouveau délai de séjour sur leur poste.

L'administration répond que les agent·e·s n'auront pas de nouveau délai de séjour. Elle précise que les agent·e·s sont volontaires pour suivre leur mission.

Effectifs de la Mission

L'administration rappelle que l'effectif actuel est de 16 internes et 4 prestataires, d'origine diverses (DGFIP, URSAFF, DGDDI). Aucune des personnes extérieures à la DGFIP ne va suivre la Mission.

On va recruter des rédacteurs MOA, dans le respect des règles du droit public. Des fiches de postes vont être publiées qui seront ouvertes à toute la fonction publique et également à des non fonctionnaires. Dans l'idéal, un mix de fonctionnaires et de non fonctionnaires serait parfait, mais cela dépendra des candidatures qui seront reçues.

Fonctionnement de la Mission

Solidaires Finances Publiques demande si la Mission fonctionnera dans les mêmes conditions organisationnelles et RH qu'actuellement.

L'administration répond que l'équipe qui a travaillé sur le projet de rattachement a été accompagnée par le SRH du SG et celui de la DGFIP pour toutes les questions RH et avec le SAFI du SG et SPIB pour les sujets budgétaires.

Accompagnement des agent·e·s

L'administration explique que les agent·e·s ont été reçu·e·s individuellement dès que les conditions et modalités du transfert ont été connues. L'assistant de prévention du SG a pu échanger avec chacun·e.

Installation technique

Solidaires Finances Publiques signale des problèmes de câblage.

L'administration indique qu'elle est mobilisée sur le sujet et que des matériels vont être livrés dès le jeudi suivant cette réunion.

Situation budgétaire

Solidaires Finances Publiques demande ce qui pourrait changer sur le plan budgétaire avec le rattachement de la Mission à la DGFIP.

L'administration répond que les discussions sont en cours pour finaliser la feuille de route pour 2026 et précise que le changement de positionnement de la Mission ne change rien sur le plan budgétaire.

2) Création d'une Mission Aides de l'État au sein de 2FCE

L'administration présente le projet de création de la Mission Aides de l'État. Lors de la crise du COVID, et de la création du fonds de solidarité en faveur des entreprises notamment, il avait été décidé de confier à la Mission CHORUS le traitement et le pilotage des aides accordées dans ce cadre.

Il s'agit de transformer la cellule actuelle en une Mission en tant que telle qui sera directement rattachée au chef de service. Ainsi, la Mission gagnera en visibilité et en autonomie. Mais, il n'y aura aucune évolution de fond de la Mission.

L'administration indique que la réorganisation ne porte pas atteinte au principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable car le centralisateur n'est pas signataire. Mais cela doit se traduire réglementairement à travers le projet d'arrêté de la DGFIP d'une part, et à travers chacune des décisions particulières d'aide qui devront mentionner cela.

L'administration précise que la mission va s'étoffer avec la création de deux nouveaux postes.

Pérennité de la Mission

Solidaires Finances Publiques s'interroge sur la pérennité de la nouvelle Mission.

L'administration répond que la Mission sera bien pérenne. Elle ajoute que si la DGFIP n'a pas vocation à verser toutes les aides de l'État, elle peut être plus performante sur certaines aides aux entreprises, mais aussi pour certaines aides accordées à des particuliers.

Aucune orientation gouvernementale ne prévoit à ce stade d'accroître ou non son périmètre, mais à ce jour la Cellule a très bien géré les aides d'urgence et des travaux sont en cours pour d'autres dispositifs plus pérennes. Les futures orientations gouvernementales devraient être connues courant janvier 2026 sur ce point.

L'administration explique que si la DGFIP est sollicitée, c'est parce qu'elle assure une très bonne sécurisation de la dépense. Elle réalise beaucoup de contrôles *a priori* et connaît un taux de rejet bien supérieur à d'autres organismes du fait de cette grande sécurisation.

Elle ajoute que, compte tenu des risques de fraude, il y a aussi des contrôles *a posteriori* et que dans ce cadre il y a des échanges avec SJCF pour signaler des entreprises qui ont bénéficié d'aides afin d'articuler cela avec la programmation du contrôle fiscal. Elle précise qu'avant d'accorder un aide, on a introduit un critère relatif au respect des obligations de déclaration et de paiement des impôts et taxes.

Missions transférées de SPIB à la future Mission

Solidaires Finances Publiques s'interroge sur la situation des collègues de SPIB qui, d'après les documents, ne suivraient pas leur mission et demande s'ils seront reclassés au sein de SPIB.

L'administration explique que les 5 collègues suivent la mission, mais que du côté ordonnateurs le transfert de SPIB vers la Mission concerne un ETP et non un agent physique.

3) Projet de réorganisation de la Direction des Projets Numériques

L'administration présente le projet de réorganisation de la DPN. Elle rappelle que la DPN est à compétence nationale et est composée de 17 structures, un bureau d'intégration, 9 Directions de projet et 6 bureaux de gestion du patrimoine informatique et qu'elle est implantée sur plusieurs sites.

La DPN est un bureau de fabrication du système d'information, avec notamment la conception de logiciels, le développement et l'intégration de la performance.

En 2023 on a déjà regroupé le domaine foncier. Avec ce nouveau projet de réorganisation on va calquer la DPN sur le modèle d'une DRFIP, ceci sera plus conforme au modèle de notre réseau.

Pour 2026, les besoins sont les suivants : le regroupement du SI des particuliers d'une part, et le regroupement du domaine RH au sens large.

Les agents conservent leurs missions ainsi que leur portefeuille, mais il y a un changement de la ligne hiérarchique, ainsi qu'un changement lié à l'appui d'expert·e·s qui vont accompagner la jeune génération qui arrive.

Dans la nouvelle organisation, il y aura 17 structures, donc potentiellement 17 administrateurs ou administratrices de l'État. Il y aura dès lors une sécurisation du pilotage.

La mise en place de la réorganisation nécessitera quelques ajustements, ainsi une équipe part avec son chef de projet, pas physiquement car il s'agira d'un rapprochement dans organigramme mais les personnes concernées travaillent déjà ensemble. Les agent·e·s restent encadré·e·s par leurs N+1 et n+2 actuel.les, mais auront un nouveau ou une nouvelle chef.fe de structure.

Sur la partie du domaine des particuliers, dont les projets sont derrière nous, tout arrive à maturité et on regroupe avec le bureau de gestion historique et il n'y a ni changement de site, ni changement de mission. Seul le chef de bureau de la DP4 change.

S'agissant de l'accompagnement, un point sur la conduite du changement a été réalisé avec l'encadrement, puis a été validé avec l'ensemble des agent·e·s.

Solidaires Finances Publiques s'interroge sur la présentation dans la fiche d'impact. du projet de réorganisation comme un « ajustement organisationnel » qui minimise l'impact de la réorganisation.

L'administration répond qu'il n'y aura pas d'impact majeur car les missions ne changent pas. On se donne le temps, on a encore des agents des années 90 formés à COBOL, au SI traditionnel. Il faut assurer le mix avec la nouvelle génération. Les rapprochements envisagés ont pour objet et pour enjeu de maîtriser les compétences.

Solidaires Finances Publiques rappelle la fusion originale de CAP Numérique et demande si cet ajustement est voulu de longue date.

L'administration répond que ces ajustements ne sont pas prévus de longue date. 2026 est l'année de maturité de la DP6 avec la bascule de projets très complexes, une réflexion en profondeur sur les applications, et après les transformations majeures qui ont été réalisés.

Concernant la fidélisation des agent·e·s, lorsqu'on est en maintenance gère la « dette », et cela peut être passionnant pour les agents qui s'en occupent.

4) Changement de positionnement de la Mission Green IT à la DTNum

L'administration présente la Mission Green IT et le changement de son positionnement au sein de la DTNUM en indiquant qu'elle a été créée fin 2024 lors de la réorganisation de la Délégation. Elle était rattachée au délégué et à tous les chefs de pôle. Dans le cadre d'ECOFIP, ses missions, exercées conjointement avec le DRS visent à vérifier l'impact écologique du numérique et de l'IA, et des échanges de données. Dans le futur positionnement, la Mission sera rattachée directement à l'un des pôles. Elle restera en relation avec SPIB et avec le DRS, et sera en contact régulier également avec le pôle auquel elle sera rattachée. Cela ne modifiera pas ses missions.

Solidaires Finances Publiques demande de quel type de pouvoir dispose la Mission, un pouvoir contraignant, ou un simple pouvoir consultatif et demande de quels moyens elle est dotée.

L'administration répond que la Mission a un pouvoir consultatif car les décisions sont prises au niveau du SSI.

La Mission est composée d'une personne. Lorsqu'elle a été créée, il y avait déjà des ressources au DRS sur le Green IT et on a voulu faire un focus sur les questions plus portées par la DTNUM. Ses objectifs similaires à ceux de France Nation Verte, mais elle est tributaire d'autres acteurs et notamment du Secrétariat Général qui intervient également dans les sujets relatifs à la protection de l'environnement.

Solidaires Finances Publiques demande si un bilan de son action est disponible et si on a un retour d'expérience

L'administration répond qu'avec ECOFIP on disposera d'un bilan, dont les chiffres ne sont pas encore communicables à ce jour, et qui indiquera comment l'intelligence artificielle (IA) se positionne. Cela permettra notamment de travailler en collaboration avec le DRS sur l'éco-conception dans les dossiers d'architecture.

On va retravailler sur la communication interne et externe, sur l'intranet notamment. Ainsi, au plan interne, des ateliers sont organisés sur l'éco-conception et sur les gestes. Pour la communication externe, on va attendre la communication du bilan.

Solidaires Finances Publiques craint que le référentiel écologique ne reste un vœu pieux, qu'on va voir sur la durée comment cela va s'organiser et qu'il y a un gros travail de communication à faire.

L'administration répond qu'on va retravailler sur la communication interne et externe. Au plan interne, des ateliers sont organisés sur l'éco-conception et sur les gestes. Pour la communication externe, on va attendre la communication du bilan.

Elle ajoute qu'on veut avoir une bonne interaction avec le DRS. On est conscients qu'on ne peut pas se passer de faire du numérique, mais que la question est de voir comment on pourrait réduire impact du numérique, par exemple en organisant des réunions en visioconférence plutôt qu'en présentiel.

5) Point relatif à un potentiel projet de réorganisation au bureau SI3 qui impacterait les équipes Hébergement de certains ESI

Ce point a été ajouté à l'ordre du jour à la demande de **Solidaires Finances Publiques** (demande appuyée par les autres organisations syndicales).

L'administration présente le point en indiquant que suite à une évaluation de la gestion des datacentres de la DGFIP, il a été décidé de confier leur maintenance à une société privée et de créer un nouveau datacentre. Le COPSI Mission et le dialogue de gestion de la DISI Île-de-France ont conclu à la nécessité de sécuriser l'organisation actuelle. L'objectif est de ramener le pilotage en administration centrale et de réorganiser les équipes afin que les responsabilités puissent être clairement identifiées.

La réorganisation a été vue avec et présentée aux équipes. Cela va conduire à 3 changements d'affectation de personnes qui sont déjà sous le pilotage fonctionnel de SI3. Les autres personnes conservent leur affectation et leur lieu de travail. Ce qui va changer, c'est l'organisation du travail.

Cela s'accompagne du renfort de 3 personnes pour un pilotage plus proche et plus solide et pour les chantiers de rénovation importants à venir. Le but est de conserver la maîtrise en interne de notre hébergement. Une nouvelle Administratrice de l'État qui sera recrutée réfléchira à la mise en place d'un 3^e Data centre.

Solidaires Finances Publiques souligne la présence d'un contractuel et de trois prestataires et demande si ce modèle va devenir pérenne.

L'administration répond par l'affirmative. On a besoin d'internaliser, mais aussi de professionnaliser. Dès lors, on tend vers une réinternalisation plus forte des missions et on se dote d'une équipe qui sait piloter. SI3 est le meilleur endroit pour accompagner la montée en compétence et savoir ce qu'on peut externaliser et ce sur quoi on veut garder la main, et savoir bien anticiper.

Solidaires Finances Publiques s'interroge sur la sécurité physique du site et demande si elle sera confiée à la Douane.

L'administration répond qu'elle a effectivement pensé aux services des Douanes, voire à la police, mais ces services ont beaucoup d'autres chantiers et ne seraient pas disponibles. Pour assurer la sécurité, elle indique disposer d'un dispositif de criblage qui permet de choisir des sociétés bien qualifiées. Toutefois, elle veut aller delà et pour ce faire elle échange avec la DINUM et reste très prospective.

Les représentants du personnel interrogent sur les profils de recrutements à venir.

L'administration indique que ce seront des profils qualifiés en matière de pilotage et dans le domaine bâtimentaire.

7°) Déménagements dans services centraux

Ce point n'appelle pas d'observations particulières.

-----oooOOOooo-----